

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**CMS – NIVEAU 2 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**  
**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE DE GESTION**

<p><b>CODE : 7534 11 U32 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

# CMS – NIVEAU 2 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de réaliser et intégrer un « template » pour un CMS choisi en vue de la réalisation d'un site dynamique entièrement conçu grâce à ce dernier ;
- ◆ d'intégrer des extensions et/ou services tiers visant à assurer une interactivité optimale et adaptée ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

**En CMS – Niveau 1 (Content Management system),**

*face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats et*

*dans le cadre d'un cahier des charges visant à développer une réalisation personnelle d'un site dynamique :*

- ◆ choisir un CMS, un « template » et des extensions appropriées au cahier des charges ;
- ◆ mettre en œuvre les concepts et les connaissances de base visant la réalisation de ce site dynamique ;
- ◆ publier le site réalisé sur un serveur ;
- ◆ sauvegarder le site réalisé sur un support adéquat ;
- ◆ produire une documentation technique permettant l'accès au site réalisé et à ses principales fonctionnalités.

## 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « CMS – Niveau 1 (Content Management System) », code N° 7534 08 U32 D1, classée dans l'enseignement supérieur économique de type court.

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :**

*face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat,*  
*dans le cadre d'un cahier des charges visant à développer une réalisation personnelle d'un site dynamique :*

- ◆ de choisir un CMS et des extensions appropriées au cahier des charges ;
- ◆ de créer un « template » intégré au CMS et répondant aux considérations graphiques, fonctionnelles et ergonomiques du cahier des charges ;
- ◆ de publier le site réalisé sur un serveur ;
- ◆ de sauvegarder le site réalisé sur un support adéquat ;
- ◆ de produire une documentation technique permettant l'accès au site réalisé et à ses principales fonctionnalités.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le respect des consignes figurant dans le cahier des charges,
- ◆ l'utilisation du vocabulaire technique adéquat,
- ◆ la rigueur et la cohérence apportées au niveau de la structure du site présenté,
- ◆ le niveau de créativité apporté au choix du CMS, du design et des extensions choisies,
- ◆ le degré d'autonomie atteint.

## 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

*face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat :*

- ◆ de rechercher les éléments d'information permettant de comparer et de choisir une solution CMS, « templates » et extensions pertinentes ;
- ◆ d'utiliser, dans la phase de développement, les concepts suivants, en vue leur intégration :
  - création de « templates »,
  - intégration d'éléments de design et d'interactivité appropriés,
  - adaptation graphique et ergonomique des services tiers,
  - ...
- ◆ d'assurer la phase de production par :
  - le transfert et/ou l'installation distante,
  - maintenance du site (sécurité, sauvegarde),
  - ...
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.

## 5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination des cours</b>	<b>Classement</b>	<b>Code U</b>	<b>Nombre de périodes</b>
Laboratoire d'informatique : design et interactivité CMS	CT	S	32
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	8
Total des périodes			<b>40</b>